

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00857 Numéro SIREN : 900 257 692 Nom ou dénomination : AMC

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 638

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/07/2022	et clos le	30/06/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
EURL A M C			
SIRET	9 0 0 2 5 7 6 9 2 0 0 0 1 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
540 avenue de la Plaine aaes 06250 MOUGINS			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2035)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	22 828	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2035)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2035)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (Cf notice de la déclaration n° 2035)

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées du prestataire :	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
-------------------------------------	-----	---------------------	------------

- du comptable : SAS SOFADEX 160 route de Fréjus 83440 PAYENCE		CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL	Tél : 0494761067
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL A M C										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 540 avenue de la Plaine 06250 MOUGINS															
Numéro SIRET* 9 0 0 2 5 7 6 9 2 0 0 0 1 3															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 14									
										Exercice N clos le 30/06/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*	010		012								
	incorporelles			Autres*	014		016								
	Immobilisations corporelles*			028	71 854	030	32 741		39 113						
	Immobilisations financières* (1)			040	135	042			135						
	Total I (5)				044	71 989	048	32 741		39 248					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	7 760	052			7 760					
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*	068		070									
			Autres* (3)	072	9 810	074		9 810							
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	36 687	086			36 687						
	Charges constatées d'avance *			092	240	094			240						
	Total II				096	54 497	098		54 497						
Total général (I + II)				110	126 486	112	32 741		93 745						
PASSIF										Exercice N NET		I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					2 000						
	Écarts de réévaluation			124											
	Réserve légale			126											
	Réserves réglementées*			130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131				55 769							
	Report à nouveau			134											
	Résultat de l'exercice			136				19 403							
	Subventions d'investissement			137											
	Provisions réglementées			140											
	Total I				142				77 173						
Provisions pour risques et charges				Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				4 345							
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				5 219							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169				7 008							
	Produits constatés d'avance			174											
Total III				176				16 572							
Total général (I + II + III)				180				93 745							
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		2 826						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

A M C
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 540 avenue de la Plaine
06250 MOUGINS
900 257 692 RCS CANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 19 403,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19403,89 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

